

L'UNIVERSITE N'EST PAS UNE COMPETITION !

Ce 14 février, le Conseil d'administration de l'Université de Franche-Comté s'apprête à valider la décision de rendre les masters de l'université de Franche-Comté sélectifs comme l'y autorise la loi. Les étudiant.e.s voulant s'inscrire en Master 1 devraient montrer patte blanche avec les meilleurs résultats possible en licence. Ces résultats seraient analysés par une application de type APB dont nous ignorons les critères de sélection, avec une décision finale prise personnellement par le président de l'université.

Les étudiant.e.s et leurs représentants ont été insuffisamment informés quant à ce choix qui a pour but affiché d'améliorer la qualité des formations en choisissant à l'entrée les meilleurs éléments, favorisant ainsi le « mérite » et créant des filières « d'excellence ». La sélection en Master était jusqu'à présent une pratique **exceptionnelle**, et le tribunal administratif avait invalidé une telle décision en 2015. Désormais, une pratique illégale et arbitraire deviendrait la norme. De plus, il était jusqu'ici possible d'effectuer son master dans l'université ou l'on avait validé sa licence en tout état de cause. Cette « sécurité » disparaîtrait avec ce vote. Ou iront, alors les étudiant.e.s qui ne seront pas jugés assez « méritants » ?

En réalité, ce projet porte en lui tout le cynisme de la vision libérale de l'université. Il crée de fait une séparation entre des masters « prestigieux » et des masters « poubelle ». Vouloir baser l'accès au master, à la recherche scientifique, à l'approfondissement des connaissances sur le « mérite » et la « réussite » en licence est une vaste fumisterie. La réussite à l'université est bien souvent conditionnée par la capacité qu'ont les étudiants à assurer leur subsistance durant leurs études. Alors que les riches peuvent se donner à fond dans leur cursus, les pauvres cumulent les emplois précaires pour payer leurs études, redoublent parfois, et quid des étudiant.e.s qui choisissent de se réorienter, de faire une pause dans leurs études ? Quid des étudiants étrangers, déjà victimes de discriminations multiples et dont le séjour en France est conditionné par leur inscription à l'université ? **Avec ce vote, le droit à l'erreur n'existera plus pour ceux dont l'université porte le seul espoir d'émancipation.**

LUTTER ★ S'ORGANISER ★ SE SYNDIQUER

*Association Multiculturelle des Etudiants de Besançon (AMEB),
membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s,
Syndicats de luttes.*

*Blog : syndicatameb.wordpress.com
Nous contacter : syndicat.ameb@gmail.com*

 AMEB Solidaires Etudiant-es



Nous, étudiant.e.s et personnels de l'université, nous opposons à la tenue de ce CA, qui, à l'insu du plus grand nombre va renforcer le creusement des inégalités entre les étudiant.e.s, entre les filières, entre les universités.

Nous sommes aujourd'hui venus pacifiquement et déterminés, pour bloquer ce CA. Nous sommes munis de propositions concrètes :

- Les universités ne sont pas tenues d'appliquer la loi qui rend **possible** la sélection en master.

Nous exigeons que le conseil d'administration de l'université prenne position contre cette pratique discriminatoire en refusant de la valider.

- Elles ne sont pas non plus tenues d'accepter les **politiques d'austérité et de désengagement de l'Etat.**

Nous exigeons que le conseil d'administration de l'université prenne position contre cette pratique tout aussi discriminatoire, invalidante et insultante quant à la diffusion universelle du savoir que constitue l'université, en révisant le budget pour les années à venir dans le sens d'une hausse significative. Cela implique de se positionner nationalement dans le sens d'une nouvelle politique budgétaire de l'Etat à hauteur des besoins.

- Ce vote a lieu dans des conditions d'information **insuffisantes** pour nous et nos représentants. Les décisions sur l'avenir de l'université, sur notre avenir ne peuvent être validées dans un CA sans la possibilité d'un débat public.

Nous exigeons une réelle transparence sur ce sujet majeur, condition essentielle du processus démocratique. Une réunion publique d'information est essentielle pour que les étudiants puissent se faire une idée des choix sur lesquels leurs représentants sont amenés à voter aujourd'hui et demain.

- Nous revendiquons et affirmons notre droit à un enseignement universitaire *public, libre, émancipateur, et de proximité* !

A Besançon, le 14 février 2017

LUTTER ★ S'ORGANISER ★ SE SYNDIQUER

Association Multiculturelle des Etudiants de Besançon (AMEB),
membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s,
Syndicats de luttes.

Blog : syndicatameb.wordpress.com
Nous contacter : syndicat.ameb@gmail.com

 AMEB Solidaires Etudiant-es

